

economiesuisse  
Case postale  
8032 Zurich

Lausanne, le 14 mars 2002  
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2002\POL0205.DOC  
JUG/fkr

*Ordonnances sur la protection de l'air et sur les substances dangereuses pour l'environnement*

Messieurs,

En réponse à votre consultation, nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos meilleures salutations.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Alain Maillard  
Directeur adjoint

Julien Guex  
Sous-directeur